

## **Terminologie et Informatique**

Au cours des années 80 et 90, l'essor de l'informatique a fourni deux outils indispensables pour le travail quotidien des traducteurs, lexicographes et terminographes : **l'ordinateur et l'internet**. L'avènement de l'ordinateur et les possibilités de son utilisation dans les domaines de terminologie, aménagement linguistique, harmonisation et coordination terminologique au niveau international a été prédit déjà dans les années 60 par le fondateur de la terminologie Eugen Wüster.

Et c'était précisément la technologie de l'information qui a mis en cause la terminologie wüstérienne et bouleversé ses postulats concernant la priorité du concept, la bi-univocité de terme, l'autonomie de terminologie et l'onomasiologie comme la seule démarche de travail terminologique.

Le terme étant reconnu avant tout comme un signe linguistique, les terminologues et terminographes ont relevé un nouveau défi : analyser le fonctionnement des termes dans les discours et dans les textes de spécialité, ce qui a abouti, par conséquent, à la redéfinition de la notion de dictionnaire spécialisé. Cette introduction officielle de la dimension syntaxique et pragmatique dans les fiches terminologiques a donné naissance à la terminologie textuelle qui a commencé à faire concurrence à la terminologie prescriptive de Wüster orientée vers le concept.<sup>1</sup> En plus, cette volonté d'étudier le terme aussi à travers l'usage qui en est fait, les processus de terminologisation et de déterminologisation ont obligé les terminologues à admettre l'existence de la polysémie et de la synonymie au sein des systèmes terminologiques, niés par l'école wüstérienne comme des obstacles d'une communication efficace.

### ***La pratique terminographique enrichie***

Le retour de la terminologie au sein de la lexicologie et l'importance du texte a eu pour résultat la révolution du travail terminologique. La **démarche onomasiologique**, c'est-à-dire l'analyse de la notion et la recherche de sa dénomination, ne suffit plus. L'essentiel de l'activité du terminologue est sans doute plutôt sémasiologique qu'onomasiologique, même lorsqu'il travaille sur plusieurs langues. Le repérage des termes nouveaux à partir de textes parallèles, l'analyse sémantique des synonymes ou l'identification des acceptations des termes polysémiques dans le domaine exploré se rangent du côté de **la sémasiologie**.

### *Les banques terminologiques*

La banque terminologique, étant donné sa création à partir d'un vaste corpus de textes, présente une source de référence incontournable pour le terminographe solitaire. Flexibilité, actualisation en continu, introduction de l'image et du son, accessibilité à l'échelle mondiale et objectivité relative des données terminologiques garanties par une équipe de terminologues – voilà les grands atouts des banques terminologiques consultables sur internet ou sur CD-ROM. Selon Juan Sager, les banques des termes gérées par des institutions d'état ou par de grandes entreprises ont toutes chances de devenir un dispositif essentiel pour les partisans de la normalisation terminologique – **une norme virtuelle**.<sup>2</sup>

Or, la réalité nous montre que, pour le moment, les banques de termes actuelles ne répondent pas encore aux besoins de leurs utilisateurs. Même pas les grandes banques de termes, parmi lesquelles on peut citer deux banques canadiennes : le grand dictionnaire terminologique de Québec, créé en 1971 par l'Office de la langue française pour le développement du français au Canada anglophone et TERMIUM<sup>3</sup> qui a été constituée par le gouvernement canadien dans les années 60 pour le domaine de la traduction.

### *Grand dictionnaire terminologique de Québec et Termium*

La banque québécoise, officiellement bilingue - anglaise et française - est **unidirectionnelle**, ce qui veut dire que la langue prioritaire est le français. Sauf quelques exceptions remarquables, la fiche terminologique fait défaut à la définition anglaise.

Quant à la banque canadienne, elle est constituée de fiches avec les informations sur le terme plus complexes dans les trois langues d'Amérique du Nord mais l'absence de définition est plus fréquente. Cependant, elle fournit un éventail de contextes linguistiques : les observations, les collocations, les exemples et quelquefois des notes de normalisation. Un des avantages les plus significatifs de Termium est le fait que chaque partie de la fiche est tirée de différente source et pourvu d'une note bibliographique.

En dehors de la définition, des synonymes et des termes apparentés ou dépréciés, la fiche terminologique des deux banques contient dans la majorité des cas des notes précieuses qui touchent à la confrontation du contenu sémantique du terme-vedette avec ses équivalents anglais plutôt qu'avec ses termes apparentés ou synonymes.

Les synonymes sont regroupés et inclus dans la fiche terminologique de leur dominante sémantique et pour cela il est impossible d'identifier les différences de leur distribution (c'est notamment le cas du GDT). La coordination des notes des fiches apparentées n'est pas systématique et leur actualisation laisse parfois à désirer.

## ***La synonymie terminologique***

Selon Sager, "un concept peut avoir autant de représentations linguistiques qu'il y a de situations de communication distinctes nécessitant différentes formes linguistiques".<sup>1</sup> Cette simple remarque pragmatique attire notre attention sur l'existence de discours de divers degrés de spécialisation et de locuteurs profanes et initiés. De ce fait, en parlant de synonymie dans les langues de spécialité, il faut se rendre compte qu'on a, d'une part, les termes « justes » qui ont été normalisés dans le cadre de la politique d'aménagement linguistique et de l'autre part les unités concurrentes qui sont les produits de l'interdisciplinarité et du chevauchement des techniques et des sciences, formées dans les sociolectes de divers centres de recherche et entreprises, et introduites dans l'usage par les textes et la communication de vulgarisation. Il ne faut oublier non plus les variations géographiques du monde francophone.

Dans le monde du béton on peut tomber sur les termes concurrents suivants : *granulat* et *agrégat* (désignent le matériau pierreux entrant dans la composition du béton), *fines*, *farine* et *fillers* (se réfère au granulat le plus fin de moins de 0,1 mm) ou bien les termes-syntagmes *fabrication du béton* et *confection du béton*.

Le rôle du terminologue et surtout du terminographe est d'analyser les relations des termes au sein de ces groupes, ensuite de réfuter ou de prouver l'hypothèse de la synonymie et dans ce cas là de préciser les différences et de fournir la marque d'usage pour chaque terme synonymique.

Procédons aux critères de distinction. La norme ISO concernant le vocabulaire des travaux terminologiques stipule que les termes qui sont interchangeables dans tous les contextes sont appelés **synonymes**. Lorsqu'ils sont interchangeables dans certains contextes, ils sont appelés **quasi-synonymes**.<sup>4</sup> Cette règle d'interchangeabilité est considérée par Rostislav Kocourek comme insuffisante ou partielle parce qu'elle ne se rapporte qu'à la dimension linguistique du terme. Mais l'unité terminologique, vis-à-vis de l'unité lexicale de la langue commune, est avant tout la représentation linguistique d'un concept fixé par des spécialistes. En accord avec la théorie du terme des terminologues tchèques et slovaques, Kocourek met en valeur **la définition** et précise que c'est elle qui constitue le vrai *tertium comparationis* de la synonymie<sup>5</sup>. Donc les deux termes A et B sont synonymes s'ils satisfont à la même définition et, par conséquent, à la même notion.<sup>6</sup> Il convient de souligner que ce

---

<sup>1</sup> „Modern terminological theory accepts the occurrence of synonymic expressions and variants of terms and rejects the narrowly prescriptive attitude of the past which associated one concept with only one term. It is recognised that one concept can have as many linguistic representations as there are distinct communicative situations which require different linguistic forms.” SAGER, J.C.: A Practical Course in Terminology Processing. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 1990, p. 58)

critère se rapporte aux termes monosémiques. Quant aux termes polysémiques, on peut parler de synonymie seulement au niveau de leurs différentes acceptions.<sup>7</sup>

Revenons à notre exemple, le groupe de termes *finés*, *farine* et *fillers*. La norme technique française XP P 18 450 qui porte sur les granulats ne comporte et ne définit que le terme *fillers*. Mais en réalité, ce terme est employé conjointement avec les deux autres unités terminologiques pour renvoyer au granulats constitué d'éléments de très petites dimensions. Ce fait est attesté par les encyclopédies du bâtiment aussi bien que par les documents techniques et technico-commerciaux accessibles sur internet. En effet, la comparaison de leurs définitions tirées des encyclopédies ainsi que les occurrences des termes dans les textes nous permettent de les qualifier de synonymes. La consultation de la banque de termes québécoise nous révèle des différences d'ordre géographique et la question de fréquence, à savoir : la note en bas de l'entrée précise qu'au Québec, *finés* est l'hyponyme de *fillers* (donc entretient une relation de partie-tout) et que le troisième terme *farine* est en train de sortir de l'usage. Cela nous permet d'enrichir notre entrée terminologique d'informations pragmatiques.

### ***La résurrection de la polysémie***

Le principe de monosémie, réservé à la terminologie par Wüster et ses disciples a dû céder sa place privilégiée au concept opposé – **la polysémie**. En dehors de la monosémie, la notion de polysémie des unités terminologiques a souvent été cachée sous les théories d'homonymie puisqu'il y avait une tendance à délimiter strictement deux ou plusieurs acceptions de la même forme et de les ranger parmi les homonymes. Peu importe s'ils appartenaient à une ou à plusieurs disciplines.<sup>ii</sup>

La réalité pratique, comme l'indique Cabré, est toutefois légèrement différente, car, si l'on analyse le discours technique et scientifique, on est amené à constater les occurrences d'un seul signifiant renvoyant aux différents concepts à l'intérieur de la même discipline.<sup>8</sup> Il ne faut pas aller très loin pour chercher des exemples, les théories linguistiques et leurs histoires nous en offrent des dizaines. Le terme même de *terminologie* figure parmi les polysèmes terminologiques.<sup>9</sup>

Prenons un exemple du bâtiment, le verbe *travailler* possède un riche contenu sémantique qui se rétrécit dans ce domaine. Toutefois, il garde son caractère polysémique car il comporte, en dehors de deux acceptions génériques (1. v. intr. *effectuer une activité, majoritairement physique pour obtenir un résultat utile*; 2. v.tr. *modifier un matériau de construction par le travail*)<sup>iii</sup>, deux acceptions spécifiques. Il s'agit des emplois intransitifs

<sup>ii</sup> Il faut noter que dans l'optique de la terminographie bilingue ou multilingue, le phénomène de l'homonymie est devenu le principe essentiel de la macrostructure dictionnaire.

<sup>iii</sup> Exemples – 1. travailler au chantier, 2. travailler le bois, la pierre, etc...

avec le sujet non-humain (surtout des matériaux de construction) :

1. *dénote les changements et les déformations de ces matériaux dûs, par exemple, aux agents atmosphériques ou aux efforts différents. /ex. le bois travaille/;*
2. *réfère à la capacité de subir et de transmettre des forces et des contraintes différentes - traction, cisaillement, pression, etc. tout en conservant leur forme. /ex. pierre travaille en/à la traction/ Cette acception a une fréquence élevée dans les documents techniques concernant les constructions;.*

Il nous reste à constater que les deux acceptions spécifiques font défaut dans les dictionnaires de spécialité et aussi dans les banques de termes (dont Termium constitue l'exception en incluant l'exemple suivant *le bâtiment travaille*).

À la fin de notre bref exposé sur la polysémie, nous allons signaler un type spécifique de polysémie qui est parfois négligée dans les ouvrages terminographiques - **la polysémie catégorielle** pour employer le terme de Masár et Horecký<sup>10</sup>. Issu de la conversion, le terme renvoie à la fois à l'action et à son résultat ou bien désigne une personne aussi bien qu'une chose, par exemple : *taille* signifie dans la langue des tailleurs de pierre le processus, le façonnage des pierres mais aussi le résultat de cette activité.

### **En guise de conclusion**

Aujourd'hui, la recherche et l'analyse terminographique deviennent de plus en plus dynamiques mais aussi complexes et exigeantes, surtout après l'introduction de la sémantique lexicale dans la théorie terminologique. Étant donné que l'application directe de la terminographie est la traduction de textes spécialisés, l'attention intensifiée que l'on prête au traitement des polysèmes et des synonymes terminologiques est bien justifiée.

- <sup>1</sup> SAGER, J.C.: A Practical Course in Terminology Processing. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 1990, p. 140
- <sup>2</sup> SAGER, J.C.: A Practical Course in Terminology Processing. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 1990, p. 116
- <sup>3</sup> Toutes les deux offrent à leurs utilisateurs plus de trois millions termes répartis parmi plus de 200 disciplines et sous-disciplines. Il faut dire que la banque québécoise est gratuite alors que TERMIUM est consultable sur internet ou sur CD-ROM par souscription.
- <sup>4</sup> ISO 1087-1 (2000): Travaux terminologiques – Vocabulaire. ISO, p. 7
- <sup>5</sup> KOCOUREK, R.: Essai de linguistique française et anglaise. Peeters, Louvain/Paris/Sterling. 2001
- <sup>6</sup> item, p. 266
- <sup>7</sup> Il faut avouer qu'en traitant les synonymes terminologiques on ne peut pas éviter l'analyse des réseaux notionnels, c'est-à-dire de négliger la valeur du terme qui est déterminée par le nombre de signes linguistiques/terminologiques du réseau étudié. Dans notre communication, cet aspect de l'analyse des synonymes est sous-entendu.
- <sup>8</sup> CABRÉ, M.T.: Sur la représentation mentale des concepts: bases pour une tentative de modélisation. In *Les sens en terminologie*. Travaux du C.R.T.T. Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000, p. 117
- <sup>9</sup> Son signifié est, en effet, constitué de trois sémèmes dénotant – 1) la théorie; 2) les pratiques et les méthodes liées à cette branche linguistique; et 3) l'ensemble des unités d'un domaine.
- <sup>10</sup> MASÁR, I.: Príručka slovenskej terminológie. Bratislava, VEDA, 1991, p. 107

## **Bibliografia:**

### **Knižné publikácie:**

- CABRÉ, M.T.: La terminologie – théorie, méthode et applications. Ottawa, Armand Colin/PUO, 1998 s.
- CABRÉ, M.T. : Sur la représentation mentale des concepts: bases pour une tentative de modélisation. In *Les sens en terminologie*. Travaux du C.R.T.T. Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000
- ČERMÁK, F. et alii.: Manuál lexikografie. Praha, H&H, 1995
- ČERNÝ, J.: Dějiny lingvistiky. Votobia, Olomouc, 1996
- Dolník, J.: Základy lingvistiky. Bratislava, Stimul 1999
- ISO 704 (2000): Travail terminologique – principes et méthodes. International Organization for Standardization.
- ISO 860 (1996): Travaux terminologiques – Harmonisation des termes. International Organization for Standardization.
- ISO 1087-1 (2000): Travaux terminologiques – Vocabulaire. International Organization for Standardization.
- ISO 10241 (1992): Normes terminologiques internationales. International Organization for Standardization.
- NF X 03-006 (1988): Fiche minimale de terminologie. AFNOR
- NF 03-001 (1967/1994) Règles générales pour l'élaboration des vocabulaires techniques. AFNOR
- KOCOUREK, R.: La langue française de la technique et de la science. Wiesbaden, Brandstetter, 1991
- KOCOUREK, R.: Essai de linguistique française et anglaise. Essais de linguistique française et anglaise : mots et termes, sens et textes = Essays in French and English linguistics : word and terms, meanings and texts. Peeters, Louvain/Paris/Sterling, 2001
- Kurtz, J.-P.: Dictionnaire du génie civil. CILF Paris 1997
- LERAT, P.: Les langues spécialisées. PUF, Paris 1995
- MASÁR, I.: Ako pomenúvame v slovenčine. Bratislava, Spisy SJS 3/2000
- MASÁR, I.: Príručka slovenskej terminológie. Bratislava, VEDA, 1991
- MISTRÍK, J.: Lingvistický slovník. Bratislava, SPN, 2002
- MISTRÍK, J. et alii: Encyklopédia jazykovedy. Bratislava, Obzor 1993
- NF EN, 12620 Granulats pour béton. január 2003
- NF P 18-541 Granulats pour bétons hydrauliques, spécifications, máj 1994,
- Noverraz, M.: La technologie du bâtiment. Le gros oeuvre. Eyrolles, Paris 1978
- PHAL et alii: Vocabulaire générale d'orientation scientifique. CREDIF, Paris 1971
- SAGER, J.C.: A Practical Course in Terminology Processing. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 1990
- TARABA, J.: Problèmes théoriques et pratiques d'une approche comparative du vocabulaire scientifique. In *Études françaises en Slovaquie 1996*. Bratislava, Pedagogická fakulta UK, 1997.

THOIRON, P./BÉJOINT, H.: Les sens des terms. In *Les sens en terminologie*. Travaux du C.R.T.T. Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000, s. 16  
XP P18-540, Granulats - Définitions, conformité, spécifications, január 1997

**CD-ROMs:**

Dictionnaire Hachette encyclopédique. Hachette 1999

SLEX 99. JÚLŠ SAV,1998

Vigan, J.: CD – DICOBAT, Dictionnaire général du bâtiment, Arcature/CSTB, 2002

**Internetové zdroje:**

[www.granddictionnaire.com](http://www.granddictionnaire.com)

[www.termium.com](http://www.termium.com)

[www.eurodicautum.com](http://www.eurodicautum.com)

[www.cfwb.be](http://www.cfwb.be)

[www.yourdictionary.com](http://www.yourdictionary.com)

[www.cilf.org](http://www.cilf.org)

[www.termisti.refer.org](http://www.termisti.refer.org)

[www.rint.org](http://www.rint.org)

[www.lafarge-granulats.fr](http://www.lafarge-granulats.fr)

[www.batiproduits.com](http://www.batiproduits.com)